

de tombeau commun à plusieurs personnes, en guise de chambres sépulcrales ou de chapelles.

Des vraies chambres, une seule [B] est accessible : les autres [H, G], dont j'ai pu reconnaître l'entrée, sont encore pleines de terre. Elle est très vaste ; des « loculi » s'ouvrent dans les parois latérales ; à la paroi du fond sont adossés deux tombeaux en maçonnerie, comme il y en a aussi au fond des deux corridors latéraux [I, L].

Il convient d'observer, à propos de la forme des tombeaux, que j'ai trouvé dans notre cimetière deux arcosoles à niche [E], semblables à ceux que Garrucci a signalés dans le cimetière de Venosa et qu'une inscription appelle « absis » (1) :

ABSIDA VBI  
CESQVIT FAVS  
TINVS PATER

Enfin, autant qu'il m'a été permis de le constater dans le bref délai qui m'était accordé pour mon exploration, j'ai cru reconnaître au fond d'un long ambulacre [I L M] une ancienne entrée du cimetière [I] : on y aperçoit la voûte d'un escalier complètement obstrué, qui probablement conduisait au dehors.

Venons aux inscriptions et symboles relevés parmi les ruines de l'hypogée.

Les Hébreux n'employèrent pas les inscriptions en Palestine. Ils en contractèrent l'usage au temps de la dispersion, dans les pays étrangers, dont ils empruntèrent les habitudes. Ils se contentaient jusque-là de placer sur les tombeaux des cippes ou des stèles pour en marquer l'emplacement. La plus ancienne inscription judéo-romaine que nous connaissons est celle de Claudia Aster, déjà mentionnée ; elle remonte à l'époque de l'empereur Claude, dont elle nomme un affranchi. Il ne paraît pas qu'on en possède d'autres du I<sup>er</sup> siècle. Celles du II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle, — elles sont nombreuses, — sont écrites tantôt en latin, tantôt en grec :

1. Garrucci, *ibid.*

nouvelle preuve que les Juifs, en dehors de leur pays, se conformaient aux coutumes étrangères, au point d'abandonner la langue paternelle pour y substituer celle du milieu où ils vivaient. Toutefois même dans les inscriptions grecques et latines ils employaient parfois des acclamations hébraïques, notamment le salut solennel שָׁלוֹם, « Schalom, paix », tiré de la formule biblique : « In pace in idipsum dormiam et requiescam. » Les inscriptions proprement hébraïques sont assez rares dans les cimetières juifs du monde romain. Bosio n'en signale pas dans le cimetière de la voie de Porto ; aucune n'a été trouvée dans celui de la voie Appienne, et il n'y en a que très peu dans celui de Venosa. Sur la voie Labicane on en aperçoit seulement quelques traces.

Voici la liste des fragments épigraphiques et des symboles, peints ou tracés à la pointe, que j'ai relevés dans ce dernier cimetière.

1. Fragment de terre cuite ayant fermé un « loculus ». Sur la chaux qui le fixait au tombeau sont peintes en rouge les lettres ΕΝΘ////. évidemment les premières de la formule bien connue : ΕΝΘΑΔΕ ΚΕΙΤΑΙ, « hic jacet ». Au-dessous, également peint en rouge, le symbole solennel du culte judaïque, le chandelier à sept branches, que nous retrouvons tout à l'heure (n° 6) avec tous ses accessoires.

2. Fragment de terre cuite semblable au précédent. Sur la chaux, les lettres ///ΦΟС///, que je complète ainsi : ΤΑΦΟС, « tombeau », puis le nom du défunt, maintenant entièrement effacé. Au-dessous, le chandelier à sept branches.

3. Autre débris de terre cuite, fragment d'une inscription qui devait être plus longue que la précédente, à en juger par les lettres subsistantes. En complétant les mots, et en la rapprochant d'autres inscriptions connues, je propose de la lire ainsi :

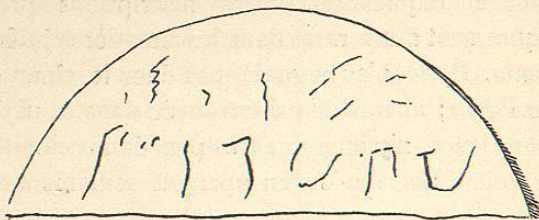
μνημη δικαίου μετ' ἐγκωμίων  
ἐν εἰρήνῃ κομῆσις αὐτοῦ

« Memoria justi cum laudibus (expression empruntée au livre des *Proverbes*, X, 7). In pace dormitio ejus. »

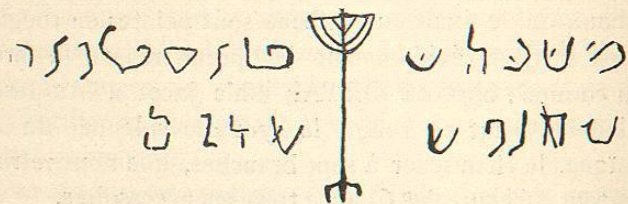


4. Plaque de terre cuite sur laquelle sont peintes en rouge les trois lettres hébraïques beth, schin, aleph. Ce sont, à n'en pas douter, les initiales du salut souvent usité dans ce genre d'inscriptions: בשׁוּמ אָמֵן, « in pace Amen ».

5. Auprès de la porte d'une chambre [H], tombe à « absis » [E]. On aperçoit au fond de vagues traces de caractères hébraïques peints en rouge.



L'inscription est en caractères cursifs et de lecture difficile. Je l'ai rapprochée d'une autre semblable, tirée du cimetière de Venosa, et dont voici le fac-simile :



Garrucci la transcrit ainsi en caractères communs :

1<sup>re</sup> ligne : משׁבּה שׁ פּוּסְתָנָה

2<sup>e</sup> » נוּחַ נַפְשׁ שְׁלוֹמִים

et traduit :

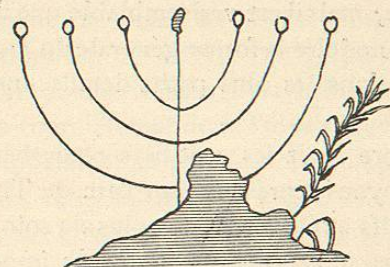
SEDES FAVSTINAE

REQUIESCIT CORPVS PAX

Que l'on rapproche les deux premiers signes de notre inscription des premiers de l'inscription de Venosa, 2<sup>e</sup> ligne. Il est évident qu'ils se ressemblent. Le premier signe est formé d'un nun et d'un vav réunis, le second est un chet. Nous lirons donc : נוּחַ, « nuah, requies ». Dans les signes qui suivent je reconnaîtrais le nom de la propriétaire du

tombeau, שָׂרָה, « Sarah » ; et en laissant de côté la première ligne, effacée et indéchiffrable, je lirais l'inscription de cette manière : נוּחַ שָׂרָה, « nuah Sarah, repos de Sarah ».

6. « Graffito » représentant le candélabre juif et d'autres symboles. Il est tracé sur l'enduit qui recouvre le côté d'un « loculus » [S] dans la galerie [IL], non loin de l'escalier [I]. Nous avons ici un candélabre beaucoup plus nettement dessiné que ceux que nous avons précédemment vus peints sur des briques. La forme de ses bras recourbés est très



régulière ; aux extrémités on distingue les « techae » rondes destinées à recevoir les lampes mobiles de métal. C'est le symbole le plus solennel du culte judaïque ; il rappelait aux Hébreux dispersés le tabernacle du temple de la sainte Sion : c'est pourquoi nous le trouvons très souvent figuré sur les monuments de ce peuple en exil. Le candélabre de Jérusalem est décrit dans l'*Exode* (1) ; Flavius Josèphe en fait mention, à propos du triomphe de Titus : il rapporte que ce fut un des objets sacrés pris par le vainqueur dans le sac de la ville et transportés à Rome (2). Suivant Lamy, les Romains n'auraient emporté qu'une imitation ou une copie du vrai candélabre, et celui-ci aurait disparu dans l'incendie du temple (3). Mais Rolando a réfuté cette opinion, et prouvé que c'est bien du candélabre à sept branches que Titus s'empara, qu'il faut par conséquent en reconnaître une image authentique dans les bas-reliefs célèbres qui ornent l'arc triomphal érigé au sommet de la voie Sacrée (4). En effet le

1. *Exod.*, XXV, 31, sq. ; XXXVII, 17.

2. *De bello judaico*, VII, 17.

3. *De tabernaculo foederis*, III, c. IV, 3.

4. *De spoliis templi Hierosolimitani in arcu Titiano Romae conspicuis*.



*Liber pontificalis*, l'*Historia miscella*, Procope, s'accordent à dire que le candélabre de Jérusalem devint en 455 la proie des Vandales de Genséric, fut transféré par eux à Carthage, puis au siècle suivant reconquis par Justinien et ramené à Constantinople. Il n'est pas possible de supposer que Procope et les autres auteurs cités, représentants de la tradition de l'ancien monde romain, aient commis sur ce point une grossière erreur. Il y a, il est vrai, quelque légère différence entre le candélabre sculpté sur l'arc de Titus et la description de l'*Exode*; mais il est vraisemblable que l'artiste se soit contenté de reproduire la forme générale du monument sans porter jusque dans les plus petits détails une scrupuleuse exactitude.

Le candélabre avait les sept bras recourbés : c'est ainsi que nous le voyons représenté sur l'arc de Titus et sur les monuments juifs exécutés avec le plus de soin, par exemple sur plusieurs sarcophages, dont l'un, très important, est au cimetière de la vigne Randanini, et un autre, de provenance inconnue, au musée Kircher (1); sur beaucoup d'inscriptions juives, de verres et de lampes. Les bras rectilignes pliés à angle droit ou obtus sont une exception; on ne les rencontre que dans des dessins moins soignés, plus sommaires, peut-être d'époque plus tardive. Le « graffito » et les peintures du cimetière de la voie Labicane nous offrent toujours des bras recourbés, donc la forme la plus régulière, la plus authentique, et partant la plus ancienne. Dans cette image, si souvent répétée sur les monuments, nous devons reconnaître une profession solennelle de judaïsme.

Outre le candélabre, notre « graffito » nous offre quelques autres symboles qu'il est nécessaire de décrire et d'expliquer. Au-dessous du candélabre on distingue très bien, malgré la cassure de l'enduit, une petite palme et un peu plus bas la partie supérieure d'un objet de forme courbe. Dans le premier je reconnais le bouquet de plantes aromatiques appelé par les rabbins לולב, « lulab », qui se terminait précisément par une palme; dans le second, le fruit du cèdre.

1. Garrucci, *Il cimitero ebraico di Venosa in Puglia*, p. 16.

fréquemment employé dans les cérémonies religieuses. Nous voyons ces symboles représentés dans les monnaies juives, attribuées au grand-prêtre Jaddo, qui portent la date de l'an IV de la libération d'Israël (1), dans les monnaies de la fameuse révolte de Barchocheba, au temps d'Hadrien (2), et dans quelques verres juifs publiés par Garrucci (3). Josèphe Flavius et les auteurs de la *Mischna* font mention du « lulab ». Il est certain que le « lulab » et le cèdre rappelaient la joyeuse fête des Tabernacles, car en cette circonstance les Juifs devaient, suivant les prescriptions du Lévitique (4), danser en tenant en main כַּפַּת תְּמָרִים, Kapath thimarim, « spatulae palmarum », et פְּרִי עֵץ הָדָר, peri ghetz hadar, « fructus arboris pulcherrimae », c'est-à-dire le fruit du cèdre. Ces emblèmes complétaient donc l'idée suggérée par le candélabre : ils rappelaient au peuple non seulement le temple, mais encore les fêtes solennelles célébrées dans la sainte Sion, vers laquelle devait être sans cesse tournée la pensée des Hébreux. Sur les monuments sépulcraux, ils exprimaient de plus le souhait que les chers défunts dormissent en paix à l'ombre des sacrés tabernacles du vrai Dieu.

7. Fragment de terre cuite ayant servi à fermer un « loculus ». On y voit peint en rouge un objet de forme étrange, un gros tronc planté verticalement, autour duquel s'enroule une bande d'étoffe, et qui soutient une traverse horizontale d'où pendent des voiles. C'est sans doute une grossière représentation des tentes sous lesquelles le peuple d'Israël devait, chaque année, pendant sept jours, demeurer à l'occasion de la fête des Tabernacles, en souvenir du séjour que ses pères avaient fait sous la tente en fuyant la servitude d'Égypte. Symbole nouveau jusqu'à présent, et de grande importance. Il éclaire l'interprétation donnée plus haut du « lulab » et du cèdre. On doit observer que le souvenir de la fête des Tabernacles avait pour les Juifs de la dispersion une

1. De Saulcy, *Recherches sur la numismatique judaïque*, Paris, 1854, p. 21 sq.

2. *Ibid.*, pl. XI, 1, 3, 4.

3. *Vetri*, etc., tab. V, p. 44 sq.

4. *Levit.*, XXIII, 40.



signification politique en même temps que religieuse : cette solennité, en effet, coïncidait avec celle des Encénies, c'est-à-dire de la dédicace du nouveau temple par Hérode et l'anniversaire de l'avènement de ce prince.

Il reste à signaler dans un grand nombre de « loculi » des débris de verres scellés dans la chaux, en dehors du tombeau, comme on en voit dans les cimetières chrétiens. Juifs ou chrétiens, ces verres sont des fragments de coupes ou de tasses employées, au moment de la sépulture, pour asperger les cadavres d'aromates, de baumes et de liqueurs odoriférantes. Parfois les Juifs s'en étaient servis dans leurs festins, comme les chrétiens s'étaient servis dans leurs agapes de vases analogues. La planche V du grand ouvrage de Garrucci, *Vetri cimiteriali*, donne des exemples de ces verres juifs ornés de représentations symboliques. Le plus souvent ils ont un fond d'or et présentent les emblèmes connus du candélabre, du « lulab », de la corne de l'onction et de l'« aron » où se conservait la loi. Je n'ai trouvé aucun de ces symboles sur les fragments de verre du cimetière de la voie Labicane, mais j'y ai remarqué des traces évidentes de dorure ; il n'est pas douteux qu'ils appartiennent à la même catégorie.

A cette classe de monuments appartient un remarquable verre, d'autant plus précieux qu'il est unique, avec l'image du temple de Jérusalem. De Rossi l'a publié et en a donné un savant commentaire (1). La perspective représente le portique de Salomon, et au milieu le temple, devant lequel s'élèvent les deux colonnes isolées, en bronze, décrites par le livre des Rois, les Paralipomènes et Ezéchiel (2). En avant, les symboles du candélabre, du « lulab » et du cèdre, et les vases sacrés du temple. Autour de l'édifice on lit : OIKOC · IPHΥHC ΛΑΒΕ ΕΥΛΟΓΙΑ, « domus pacis, accipe benedictionem », et au delà du portique : πίνε ζήσεις μετὰ τῶν ΚΩΝ ΠΑΝΤΩΝ, « bibe et vives cum tuis omnibus. » De cette

1. Verre représentant le temple de Jérusalem, dans les *Archives de l'Orient latin*, t. II, 1883, p. 439-455.

2. Elles étaient l'œuvre d'artistes phéniciens et portaient les noms de Jakin et Boaz. Cf. *III Reg.*, VII, 21 ; *Chronic.*, II, 3, 17 ; *Ezech.*, XL, 48, 49.

acclamation M. de Rossi a justement conclu que ce verre était le fond d'une tasse employée dans les banquets religieux des Juifs, spécialement pour la cérémonie du « calix benedictionis », qui faisait partie de la fête des Tabernacles, et à laquelle font allusion les mots : ΛΑΒΕ · ΕΥΛΟΓΙΑΝ. Je rappellerai à ce propos que le rite du calice de bénédiction partagé par tous les commensaux était aussi usité dans la Pâque, et que le Sauveur voulut y rattacher, à la dernière cène, l'institution du sacrement de l'Eucharistie (1). On comprend qu'à cause de l'usage auquel ils se rapportaient, même les plus petits fragments de ces verres ont leur importance.

Il est très probable que le verre représentant le temple de Jérusalem a quelque relation avec le cimetière juif de la voie Labicane. Il fut trouvé dans une galerie de la catacombe des SS. Pierre et Marcellin, « ad duas lauros », non loin de la vigne Apolloni. Il a donc très vraisemblablement appartenu d'abord, soit au cimetière juif voisin, soit à quelque employé de ce cimetière, et qu'il a été acheté dès l'antiquité par un chrétien qui en orna un tombeau dans l'hypogée « ad duas lauros ». Ce détail tendrait à prouver que le cimetière juif de la voie Labicane servit à la sépulture de personnes d'un certain rang ; probablement il renfermait d'autres monuments de même genre, que pourraient faire découvrir des fouilles régulières pratiquées dans les galeries encore remplies de terre. Dans le faible espace accessible on distingue l'entrée d'un bon nombre de ces galeries latérales : il est probable que le cimetière ne devait pas être moins vaste que celui de la vigne Randanini.

Avait-il quelque relation avec un des centres formés dans l'ancienne Rome par la communauté israélite ? C'est tout à fait croyable. Les Juifs, dit Tacite (2), vivaient séparés du reste de la population ; Stace (3) et Martial (4) nous appren-

1. Cf. Ugolini, *Dissertatio de ritibus in coena Domini*, etc.

2. « ... Separati epulis, discreti cubilibus. » (*Hist.*, I, V, c. 5).

3. *I Sylv.*, V, v. 72-74.

4. *I Epigr.*, XLII, v. 3-5.



ment qu'ils étaient fort nombreux au Transtévère. Là en effet se trouvait leur quartier principal, le « ghetto » de l'époque romaine. Nous en ignorons l'emplacement précis. Bosio (1) pensa qu'il fallait le chercher aux environs de l'église de St-Sauveur *della Corte*, et que même ce dernier nom dérivait « a curtis Judaeis » ; mais aujourd'hui on rattache plutôt ce nom au poste que la VII<sup>e</sup> cohorte des pompiers avait dans le voisinage. Une inscription ancienne, découverte non loin de la porte Septimienne, au cours des travaux nécessités par la construction des quais du Tibre, permet de penser que les Juifs habitaient de ce côté. Elle est ainsi conçue :

IACON  
ΔIC  
APXΩN (2)

Ce souvenir d'un Jason deux fois archonte ou chef de la synagogue devait être fixé aux murs de la synagogue et rappeler peut-être quelque travail qu'il y avait fait exécuter. Ces juifs du Transtévère avaient leur cimetière particulier sur la voie de Porto, à une petite distance de l'enceinte. Bosio le découvrit en 1602 ; peu après, des éboulements le rendirent inaccessible (3).

Un autre quartier juif, vraisemblablement de création postérieure à celui du Transtévère, s'étendait de l'ancien « emporium » aux environs du grand Cirque et jusqu'au bois de la nymphe Égérie situé près de la porte Capène (4). Les habitants de ce nouveau centre étaient enterrés hors de la porte la plus voisine, c'est-à-dire sur la voie Appienne, comme nous l'avons vu plus haut (5).

En résumé, les Juifs ensevelissaient leurs morts le long des voies les plus rapprochées de leurs quartiers : ainsi les chrétiens déposaient-ils les cadavres des fidèles de chaque

1. *Rom. sott.*, p. 141.

2. *Bullet. arch. comm.*, 1881, p. 8.

3. Bosio nous en a laissé la description dans sa *Roma sotterranea*, p. 141 sq.

4. Philon, *De legatione ad Caium*, 9 ; — Juvénal, *Satyr.*, III, 10-20.

5. *Supr.*, p. 208 sq.

titre ou paroisse dans les cimetières qui l'avoisinaient ou en dépendaient.

D'où l'on peut conclure que le cimetière juif de la voie Labicane dut servir à un quartier juif situé non loin de la porte Esquiline sous laquelle passait la voie. Cette porte se trouvait à l'extrémité méridionale de l'« agger Servii Tullii » ; les topographes la placent à l'endroit où fut plus tard élevé l'arc honoraire de l'empereur Gallien, près de l'église moderne de S. Vito. Tout le monde sait que l'« agger Tullii », aussi bien que le reste des murs construits sous cet empereur, fut à l'époque impériale entièrement couvert par des édifices publics et privés, notamment par des « tabernae » ou boutiques. Parmi ces dernières, une inscription sépulcrale ancienne nous apprend qu'il y avait la boutique d'un certain Publius Corfidius Signinus, marchand de fruits (« pomarius »), et sa position topographique est nettement marquée : « de aggere a proseucha » (1).

DIS · M  
P · CORFIDIO · SIGNINO  
POMARIO  
DE · AGGERE  
A · PROSEVCHA  
Q · SALLVSTIVS · HERMES  
AMICO · BENEMERENTI  
ET · NVMERVM · OLLARVM · DECEM

Or le nom de « proseucha » était celui que les juifs hellénisants donnaient au lieu de leurs réunions, à la synagogue (2). Il y avait donc près de l'« agger Tullii » une synagogue assez connue du public pour qu'elle pût servir à déterminer l'emplacement d'une boutique. Est-il déraisonnable de penser qu'il y avait aussi autour des habitations juives ? Je placerais cette « proseucha » près de la porte Esquiline, à l'entrée de la région de la Subure, qui s'étendait de là dans la gorge comprise entre l'Esquilin, l'Oppius et le Viminal ;

1. Gruter., 651, II ; — Orelli, 2525.

2. Ferrigni, *Archaeologia hebraica*, p. 321-322.



et je l'identifierais avec la synagogue des juifs « Siburenses » dont parlent une inscription trouvée au cimetière de la vigne Randanini et l'épithaphe suivante (1) :

ΕΝΤΑΔΕ ΚΕΙΤΑΙ  
 ΝΕΙΚΟΔΗΜΟΣ  
 Ο ΑΡΧΩΝ  
 ΣΙΒΟΥΡΗΚΙΩΝ ΚΑΙ  
 ΡΑΣΙΦΕΙΑΗΤΟΣ  
 ΑΙΤΩΝ · Λ · ΗΛΛΕΡΛΛΒ  
 ΘΑΡΙΑ ΒΛΑΒΙΝΕΩΤΕΡΕ (sic) ΟΥ  
 ΔΕΙC ΑΘΑΝΑΤΟC

C'est bien en effet de la Subure que tira son nom la synagogue des « Siburenses ». On pourrait donc, par analogie, donner le nom de « coemeterium Siburensium » à l'hypogée de la voie Labicane ; probablement on y retrouverait des souvenirs, peut-être des inscriptions, importants pour l'histoire de la communauté juive de ce quartier. Je n'ai malheureusement jamais pu obtenir qu'on y entreprît des fouilles suivies. Qu'il suffise pour le moment de remarquer que l'existence de ce cimetière est une nouvelle preuve du grand nombre des Juifs qui habitaient dans l'ancienne Rome (2).

1. *Corp. inscrip. graec.*, 6447.

2. J'ai le plaisir d'annoncer que mon illustre ami le Dr Nicolas Müller, professeur d'archéologie chrétienne à l'Université de Berlin, prépare une description de tous les anciens cimetières juifs du monde romain. Lui-même a découvert, il y a quelques années, un petit hypogée juif sur la voie Appienne. Cf. *supr.*, p. 214.



## Chapitre neuvième.

### LES CIMETIÈRES DE LA VOIE TIBURTINE (1).

LA porte Tiburtine donnait passage dans l'enceinte d'Aurélien à la voie qui conduisait à Tivoli (« via Tiburtina »). Restaurée par Honorius, ainsi qu'en témoigne l'inscription encore visible à l'extérieur de cette porte, elle

1. *Itinéraire de Salzbourg*: « Postea illam viam demittis et pervenies ad S. Ypolitum martyrem qui requiescit sub terra in cubiculo, et Concordia mulier ejus martyr ante fores, altero cubiculo S. Triphonia regina et martyr, et Cyrilla filia ejus et martyr, quas meditus (lire : Messius) Decius interfecit uxorem et filiam, et S. Genisius martyr. Postea pervenies ad ecclesiam S. Laurentii, ibi sunt magnae basilicae duae in quarum quis speciorum et pausat, et est parvum cubiculum extra ecclesiam in hoc occidentur. Ibi pausat S. Abundius et Herenius martyr via Tiburtina; et ibi est ille lapis quem tollent digito multi homines nescientes quid faciunt. Et in altera ecclesia sursum multi martyres pausant. Prima est Cyriaca sancta vidua et martyr, et in altero loco S. Justinus, et juxta eum S. Crescentius martyr et multitudo sanctorum longe in spelunca deorsum S. Romanus martyr. Postea ascendes ad ecclesiam S. Agapiti martyris et diaconi S. Sixti papae. » — *De locis SS. martyrum*: « Juxta viam Tiburtinam (d'une autre main : prope murum civitatis ecclesia est S. Januarii episcopi et martyris, eademque via) ecclesia est S. Agapiti multum honorabilis martyrum corporibus. Et prope eandem viam ecclesia est S. Laurentii major, in qua corpus ejus primum fuerat humatum, et ibi basilica nova mirae pulchritudinis, ubi ipse modo requiescit. Ibi quoque sub eodem altare Abundus est depositus et foris in portico lapis est, qui aliquando in collo ejusdem Abundi pendeat in puteum missi : ibi Hereneus, Julianus, Primitivus, Tacteus, Nemeseus, Eugenius, Justinus, Crescentianus, Romanus, sunt sepulti, et S. Cyriaca, S. Symferosa et Justina cum multis martyribus sunt sepulti. Inde in boream sursum in monte basilica S. Hippolyti est, ubi ipse cum familia sua tota XVIII martyres jacet. Carcer ibi est in quo fuit Laurentius. Ibi est Triphonia uxor Decii Caesaris et Cyrilla filia ejus : inter utrasque Concordia et S. Geneseus, et multi martyres ibi sunt. » — *Itinéraire de Guillaume de Malmesbury*: « Sexta porta et via Tiburtina, quae modo dicitur S. Laurentii, juxta hanc viam jacet S. Laurentius in sua ecclesia et Habundius martyr. Et ibi prope in altera ecclesia pausant hi martyres, Ciriaca, Romanus, Justinus, Crescentianus, et ibi non longe Ipolitus vel basilica S. Ippolyti, ubi ipse cum familia sua pausat, id est XVIII. Et ibi requiescunt beata Triphonia uxor Decii et filia ejus Cirilla et Concordia nutrix ejus. Et in altera parte viae illius est ecclesia Agapiti martyris. » — *Itinéraire d'Einsiedeln*: « In via Tiburtina foris murum in sinistra S. Ypolitii, in dextera S. Laurentii. » — *Vita Hadriani I*: « Basilicam S. Laurentii martyris, ubi sanctum corpus ejus quiescit, adnexam basilicae majori, quam dudum isdem praesul construxerat, ultro citroque a novo restauravit. Immo et ecclesiam S. Stephani juxta eam sitam, ubi corpus S. Leonis episcopi et martyris quiescit, similiter undique renovavit una cum coemeterio beatae Cyriacae seu adscensum ejus. Coemeterium beati Hippolyti martyris juxta S. Laurentium a novo renovavit. » — *Index coemeteriorum e libro mirabilium*: « Coemeterium in agro Verano ad S. Laurentium. »